

L'écrivain devenu avocat des rivières

Camille de Toledo. Cet écrivain, dramaturge et chercheur a initié une démarche collective visant à doter la Loire d'une personnalité juridique. Une bascule déjà entamée ailleurs pour préserver les entités naturelles, malmenées de toutes parts par l'activité humaine.



Le chercheur vit depuis quinze ans à Berlin, une ville traversée par l'eau et la forêt. Jean-Luc Bertini/Pasco

Il a troqué les rives de la Loire pour celles du Parana, en Argentine, un fleuve soumis à rude épreuve entre barrages, ravages de la déforestation et changement climatique. Là-bas, il s'apprête à conduire trois ans de travaux pour le doter d'une constitution, dans le sillage de sa démarche destinée à donner une personnalité juridique au plus long fleuve de France: la Loire.

Auteur reconnu de romans, d'essais et même d'un opéra et de pièces de théâtre, Camille de Toledo - de son vrai nom Alexis Mital -, 50 ans, s'est lancé dans une démarche bien moins solitaire que celle de l'écriture: réunir chercheurs, juristes, artistes et citoyens pour faire des entités naturelles qui nous entourent (espèces animales, végétales, minérales ou écosystèmes) des sujets, et non plus des objets de droit. Après les auditions du parlement de Loire en 2019 avec la région Centre-Val de Loire, il vient de clore un processus de trois ans, appelé «Vers une internationale des rivières et autres éléments de la nature», avec l'Institut d'études avancées de Nantes, dont il est membre associé, et des juristes de l'ONG Notre affaire à tous (1).

Cette réflexion collective a connu son point d'orgue le 29 novembre, lors d'une «grande assemblée» au Lieu unique, à Nantes, où deux propositions de loi citoyennes visant à octroyer une personnalité juridique à la Loire et à son

estuaire, rédigées avec l'appui d'un conseil de 12 témoins (paysagiste, sculpteur, maraîchère, retraitées...), ont été débattues. «Avant la nature, d'autres sujets humains ont été juridiquement considérés comme des objets, que ce soient les femmes, les esclaves ou les nations premières aux États-Unis, argue ce diplômé en sciences politiques, droit et littérature. Les frontières entre sujet et objet de droit évoluent selon les objectifs et valeurs d'une société.»

C'est le juriste Christopher Stone qui a ouvert la voie au mouvement des droits de la nature, en 1972. À cette époque, la compagnie Disney souhaitait implanter une station de ski dans une forêt de séquoias, en Californie. «Alors que les associations de défense de la nature avaient été déboutées par la justice, il a

« Nous vivons dans un monde qui ignore l'immense travail que produit la nature et qui, par confort ou intérêt, détourne ses forces de vie. »

Ses raisons d'espérer. «Fuir les nouvelles obscures»

«Je tiens de mon père le "principe espérance" du philosophe Ernst Bloch. Auteur d'une œuvre gigantesque et monumentale en pleine guerre mondiale, il suggère de faire le pari de n'écouter que ce qui nous donne de l'espoir. Plutôt que les nouvelles obscures d'un écosystème médiatique construit autour du scandale et de l'indignation, je choisis de m'intéresser à ce qui donne des forces. Cela peut être l'élection d'un maire démocrate à New York, des collectifs qui nettoient les océans, ou une victoire pour les droits de la nature. À ce principe d'espérance, j'adosse le principe de responsabilité, qui est inspiré d'un autre philosophe allemand, Hans Jonas: il est de notre responsabilité, je crois, de ne pas transmettre du désespoir aux générations futures.»

ouvert une réflexion fascinante, raconte Camille de Toledo. Que se passerait-il si les arbres eux-mêmes avaient le droit de plaider? En cinquante ans, cette utopie a peu à peu fait son chemin, de l'Amérique latine à la Nouvelle-Zélande qui définit, depuis 2017, le fleuve Whanganui comme une entité juridique vivante. En Europe, des réflexions sont en cours en Pologne, en Allemagne ou en Italie, et l'Espagne a été la première à donner une personnalité juridique non humaine à une lagune située au sud de Valence, en 2022.

Si Camille de Toledo s'intéresse à ce «soulèvement légal terrestre» depuis une rencontre avec le philosophe Bruno Latour, son attachement presque charnel à la nature remonte à bien plus loin. Né à Lyon d'un père producteur de cinéma et d'une mère journaliste, petit-neveu du photographe Marc Riboud, il a grandi tout près d'un bois en région parisienne et passé beaucoup de temps en montagne, en Savoie, à dévaler les pistes.

Son déménagement dans un Paris minéral alors qu'il est jeune collégien coupe court à son contact privilégié avec les arbres. «Je m'en souviens comme d'un vrai choc, d'un sentiment de monde perdu dont j'ai mis du temps à me remettre», confie-t-il. Camille de Toledo vit depuis quinze ans à Berlin, une ville traversée par l'eau et la forêt, dans laquelle il se plaît à croiser des renards: «Je suis heureux que mes

trois enfants aient grandi avec ce contact-là.»

Pour participer à ses réflexions, il mise d'ailleurs beaucoup sur l'expérience immersive avec les citoyens, comme embarquer sur la Loire avec des bateliers ou écouter les bruits du fleuve, les yeux fermés, comme une méditation. «Nous vivons dans un monde qui ignore l'immense travail que produit la nature et qui, par confort ou intérêt, détourne ses forces de vie, explique-t-il. Si la rivière devenait une personne, elle pourrait être en mesure de demander des contreparties à tout ce que l'homme lui fait subir.» Ces contreparties, traduites en argent, permettraient de financer des actions de régénération des écosystèmes. «Ce monde-là est possible si on fait évoluer nos cadres juridiques et donc nos cadres de pensées», dit-il, persuadé que la reconnaissance des droits de la nature représente un mouvement inexorable, quelles que soient les forces contraires à l'œuvre. «C'est très émouvant d'observer des citoyens finir par s'approprier ce raisonnement complexe et le trouver limpide.» Limpide, comme l'eau d'une rivière à qui on octroie le droit de chanter.

Florence Pagneux, correspondante en Loire-Atlantique

(1) Ces projets ont donné naissance aux livres *Le Fleuve* qui voulait écrire (*Les Liens qui libèrent*, 2021) et *L'Internationale des rivières* (Verdier, à paraître en février 2026).